

ASSEMBLEE GENERALE DES SAMEDIS MUSICAUX DE CHARTRES LE 9 JUIN 2018 A 10H30
Au Cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres.

Présents ou représentés : 40 personnes
(total adhérents 2017 = 81)

MOT DE BIENVENUE :

Remerciements :

- aux personnes présentes,
 - au public de plus en plus présent aux concerts que nous organisons,
 - à l'équipe du bureau directeur qui se charge de l'organisation tout au long de l'année
 - aux instances et aux personnes privées qui nous soutiennent par leurs subventions et par leur aide.
- Financièrement nous pouvons fonctionner grâce à l'aide indéfectible de la Ville de Chartres, du Conseil Départemental et de la Ville de Dreux. M. de Royer, graphiste et photographe, nous réalise tous nos fichiers pour les affiches et les flyers qui sont imprimés gracieusement par l'imprimerie du Conseil Départemental. Axelle Beth de l'association Aurores nous fait la mise en page des programmes de salle, également imprimés par le Conseil Départemental, la Galerie ST Fulbert assure la vente de nos billets, puis il y a tous ceux qui aident ponctuellement quand un concert est organisé chez eux, tel Nogent le Roi en octobre prochain par exemple qui met sa salle et son piano de concert à notre disposition ou Nogent le Phaye chez qui nous avons pu organiser le concert Jazz dans sa belle salle culturelle, mise à disposition gracieusement et avec toute l'aide de l'équipe municipale.
- Nous sommes très heureux de notre partenariat avec l'UCTL qui s'intensifie de jour en jour et qui – grâce à leurs actions répétées - nous permet de faire profiter leurs adhérents de nos concerts au tarif réduit.

BILAN MORAL 2017 :

Rappelons l'objet de nos statuts : *« promouvoir la musique sous toutes ses formes, auprès d'une population aussi large que possible, notamment par l'organisation de concerts. Le but est de proposer des moments musicaux intenses, grâce à des rendez-vous avec des interprètes au talent confirmé ou à découvrir choisis, comme les œuvres programmées, avec le souci exclusif de la qualité »*

Ce sont donc les concerts que nous organisons qui constituent notre bilan moral. Les livres d'or et les appréciations tant du public que des artistes témoignent d'une grande satisfaction. Les artistes sont heureux de venir chez nous, où ils sentent comme « à la maison ».

En 2017 : (accompagnés de photos et d'extraits sonores)

Janvier 2017 : enfants du pays avec le **Trio Incidence**. Trois professeurs de percussions qui enseignent à Chartres, Lèves/Maintenon et Nogent le Roi/Bu nous ont fait découvrir un spectacle musical avec toutes sortes d'instruments de percussion à deux endroits : Salle Polyvalente de Nogent le Roi, m. à d. gracieusement et Doussineau/Chartres, où contre une minuscule participation financière nous avons pu bénéficier d'un excellent accompagnement son/lumière

Mars 2017 : ce fut notre premier concert Jazz avec deux stars : **Vincent Peirani à l'accordéon et Emile Parisien au saxophone**, dans la très belle salle culturelle de Nogent le Phaye que la mairie a m. à d. gracieusement.

Mai 2017 : de nouveau des grands car nous avons accueilli **Romain Leleu à la trompette avec son ensemble Convergences**. Déjà vus à la télévision, cette fois en « vrai », à la magnifique Chapelle Royale de Dreux et la superbe Collégiale St André de Chartres.

Sept 2017 : **Quatuor Ludwig** à la Collégiale St André. Un très grand moment avec un ensemble exceptionnel pour un programme qui l'était autant : musique française avec Chausson, Debussy et Ravel.

Reprise du Festival Carré d'As Jeunes Talents par les Samedis Musicaux de Chartres :

En oct et déc 17 vous avez eu la possibilité d'assister aux 20 ans du festival Carré d'As Jeunes Talents, festival pour la dernière fois organisé par Elixir, puisqu'à partir de 2018 les SMC en ont repris la charge, toujours avec l'aide artistique bien évidemment de François Cornu qui continuera à sélectionner et à bichonner les jeunes artistes.

Pour les 20 ans, la musique ancienne était à l'honneur avec l'ensemble Consonance de François Bazola à la Chapelle Royale de Dreux en octobre 2017 puis le 22 décembre la fête était au théâtre de Chartres avec les musiciens de St Julien et François Lazaravitch.

2017 fut une année charnière pour les SMC. Nous nous sommes agrandis avec la reprise du festival Carré d'As Jeunes Talents. Cette reprise est applaudie par les villes de Chartres et de Dreux ainsi que du département qui nous soutiennent. Leurs subventions 2018 ont progressé en conséquence et nous sommes très reconnaissants pour la confiance ainsi manifestée.

En 2017 le contrat de cession avec Elixir fut signé et les comptes sur quatre ans qui viennent de nous être remis montrent un équilibre, ce qui nous va bien et ne déstabilisera pas notre organisation générale.

Nous passons à 9 ou 10 concerts par an, ce qui nous a obligé d'une part à demander une licence de spectacles, mais qui réclame également plus d'investissement de la part des bénévoles du bureau directeur qui ont courageusement accepté cette surcharge, toujours dans le but d'offrir en Eure et Loir une musique de grande qualité. Notre plus belle récompense fut l'observation d'un auditeur fidèle qui nous a dit : « *les concerts des SMC, on peut y aller les yeux fermés, on sait que la qualité sera au rendez-vous* ». C'est très gratifiant, mais en même temps une grande responsabilité pour nous !

VOTE BILAN MORAL : adopté à l'unanimité

Evènements passés en 2018 :

- **En janvier 2018** : la musique ancienne avec l'**ensemble vocal Discantus** à la très belle chapelle des sœurs de St Paul à Chartres
- **En mars 2018** : Pour notre 2^e participation à **Jazz** de Mars un quintet qui a beaucoup plu avec **Lalo Zanelli & Ombu** à la Salle Culturelle de Nogent le Phaye, salle qui nous est mise à disposition gracieusement et avec beaucoup de gentillesse.
- **En mai 2018** : nous venons de vivre des moments exceptionnels avec un voyage russe de 150 ans que nous a offert le **quatuor Elysée** avec Glinka, Rachmaninov et Chostakovitch, une fois dans la Chapelle Royale de Dreux puis le lendemain dans la très belle église restaurée de Barjouville.

BILAN FINANCIER

Tableaux en PJ.

L'exercice 2017 enregistre un excédent de 2141,69€ qui confirme le redressement de nos finances, car c'est le 4^e exercice positif d'affilée. C'est nécessaire de constituer un fond de roulement, car les contrats avec les artistes sont signés avec un an d'avance et il faut bien avoir la certitude de pouvoir les payer. A noter que les frais de fonctionnement ne représentent que 7% des dépenses, 93% sont affectés directement à l'organisation des concerts.

Au niveau des recettes, les subventions représentent 40% du total, donc une part de 60% est autofinancée par la billetterie et les adhésions.

Notre vérificatrice aux comptes, Mme Francette CHENARD nous a donné quitus en confirmant le sérieux et l'exactitude des chiffres, des tableaux et des analyses présentés.

Le budget prévisionnel 2019 – avec donc davantage de concerts – trouve un équilibre à 33.850€ avec une reconduction des subventions 2018 à un niveau identique, et un appui bancaire que nous recherchons activement suite à l'abandon de soutien du Crédit Agricole en 2017.

VOTE BILAN FINANCIER : adopté à l'unanimité

Un grand merci à notre trésorière, Isabelle Peigné.

ELECTIONS DU BUREAU DIRECTEUR

Selon nos statuts le bureau directeur est élu pour trois ans et cette période est venue à son terme.

Sont ainsi démissionnaires : BRESSON Etienne, BRESSON Nicole, DELECHAPT Michelle, DELECHAPT Jean-Marie, FERRIERE Jean, GAUTIER-THUILLÉ Flore, LESTER Valérie, LOISEL Francine, NAÏDJA Yvonne, PEIGNÉ Isabelle, PEIGNÉ Philippe.

Sont candidats pour les trois ans à venir : BRESSON Etienne, BRESSON Nicole, DELECHAPT Michelle, DELECHAPT Jean-Marie, FERRIERE Jean, LESTER Valérie, LOISEL Francine, NAÏDJA Yvonne, PEIGNÉ Isabelle, PEIGNÉ Philippe. Et s'y rajoutent pour l'organisation de nos concerts en région Drouaise : HEROT Philippe, PORTERET Philippe puis en fin de réunion nous accueillons Mme RESCHOEUR Suzanne.

Rappelons le fonctionnement du bureau directeur : Notre équipe se réunit un certain nombre de fois par an pour préparer les concerts ainsi qu'une journée entière pour la commission d'écoute qui sélectionne les grandes lignes de la programmation à venir. Nous assistons aux concerts selon notre disponibilité en nous répartissant les tâches à accomplir. Au sein du bureau directeur, nous nommons les postes du bureau exécutif, soit président, vice-président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint. Nous faisons cette élection une fois tous les trois ans, donc tout de suite après cette AGO. Les membres du bureau directeur paient une cotisation annuelle de 35€ (couple 60€), mais assistent aux concerts gracieusement (où ils ont d'ailleurs souvent à travailler).

Tableau des candidatures :

NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION ACTUELLE
BRESSON Etienne	Maintenon	Trésorier adjoint
BRESSON Nicole	Maintenon	Membre
DELECHAPT Michelle	Chartres	Membre
DELECHAPT Jean-Marie	Chartres	Membre
FERRIERE Jean	Saint Prest	Vice-président
HÉROT Philippe	Acon	Candidat
LESTER Valérie	Chartres	Membre
LOISEL Francine	Boigneville	Membre
NAIDJA Yvonne	Senantes	Présidente
PEIGNÉ Isabelle	Villiers le Morhier	Trésorière
PEIGNÉ Philippe	Villiers le Morhier	Membre
PORTERET Philippe	Acon	Candidat
RESCHOEUR Suzanne	Lèves	Candidate

VOTE POUR LE BUREAU DIRECTEUR : adopté à l'unanimité

PROGRAMMATION 2019 :

Prix : Nous souhaitons maintenir le niveau général actuel, à savoir :

Plein tarif 20€, tarif réduit 14€, gratuité < 12 ans et élèves CRD Chartres < 18 ans, accompagnés. Pour le festival Carré d'As un tarif moindre : 16€ et 11€, même gratuité. Exceptions possibles dans le cadre d'un concert en co-production (ex : théâtre) ; Nous souhaitons maintenir l'adhésion à 20€ (à partir de 35€ pour les membres donateurs), malgré le fait que nous offrons plus de concerts.

VOTE SUR LES TARIFS : à l'unanimité

PROGRAMMATION 2^e semestre 2018 et 2019 :

(avec de larges extraits cinématographiques des concerts pour toutes les propositions)

Le dimanche 23 septembre 2018 à 17h30 Collégiale St André de Chartres – ensemble Ouranos :

Un merveilleux quintette à vent, des artistes, victoires de la musique ou lauréats Adami. La flûtiste Mathilde Calderini est déjà venue aux Samedis Musicaux. Il y aura le hautbois avec Philibert Perrine, le basson avec Rafael Angster, Amaury Viduvier à la clarinette et Nicolas Ramez au Cor.

Mozart : ouverture de la flûte enchantée ; Ravel – le tombeau de Couperin : Ligeti : 6 bagatelles

Et après l'entracte la sublime transcription du célèbre quatuor américain de Dvorak. A croire que Dvorak l'avait écrit pour quintette à vent !

Le samedi 27 octobre 2018 à 18h – Musée des Beaux-Arts de Chartres et le dimanche 28 octobre à 18h à la salle des fêtes de Nogent le Roi : David Kadouch – récital piano

Un grand pianiste : David Kadouch nous fera un récital avec un programme fabuleux qui pourrait s'intituler « R comme révolte » ; Il a choisi de nous faire entendre des œuvres avec une portée d'engagement pour une cause chère au compositeur : cela va de la souffrance de Marie-Antoinette pour Dussek, une étude révolutionnaire et un scherzo engagé de Chopin, la sonate de Janacek qui est un hommage à un ouvrier tué le 1^{er} oct 1905 lors d'une manifestation à Brno, ou encore la nocturne de Debussy écrit en honneur de son livreur de charbon...

David fut remarqué à 13 ans par Itzhak Perlman à New York et était lauréat Adami dès 22 ans. Depuis il fait une belle carrière internationale et nous sommes très fiers de pouvoir l'accueillir et de vous faire entendre son art qui est grand !

Festival Carré d'As Jeunes Talents :

Le mercredi 21 novembre 2018 à 20h30 à l'Agora de Vernouillet. Trio SORA (cordes + piano)

Il s'agit de la session drouaise, mais le théâtre étant en travaux, nous avons dû nous rabattre sur Vernouillet en plein milieu de semaine. Le trio Sora a déjà pris son envol (Sora veut dire oiseau qui chante en prenant son envol) car les trois jeunes femmes qui le forment se produisent déjà à la Folle Journée de Nantes, à Aix en Provence, au festival de Verbier... Un grand avenir leur est promis ! Elles nous interpréteront des trios de Beethoven et de Camille Pépin ainsi que sublime op 100 de Schubert, dont l'andante a été utilisé dans le film « Barry Lindon ».

Le dimanche 25 novembre 2018 à 18h00, Chapelle du Musée des Beaux-Arts de Chartres – Anne-Sophie Eiselé et Anaëlle Blanc-Verdin.

Place à la musique baroque, car Anne-Sophie nous jouera de la viole de gambe. Nous l'avions déjà entendu il y a quelques années dans « l'allegretto » réservé aux meilleurs élèves euréliens, mais elle a fait son chemin depuis et se lance dans une carrière prometteuse. Anaëlle Blanc-Verdin avec son violon baroque a joué plus récemment pour les 20 ans de Carré d'As à la Chapelle Royale de Dreux dans l'ensemble Consonances de François Bazola.

Le samedi 24 novembre 2018 à 20h30 le Carré d'As est réservé aux élèves les plus prometteurs des classes euréliennes, avec un concert « Allegretto » à 20h30 à la salle **Doussineau/Chartres**.

Le samedi 26 janvier 2019 à 18h00 au Musée des Beaux-Arts, puis le dimanche 27 janvier à 17h00 à l'Orangerie du château de Maintenon (en coproduction avec les Amis du Château), nous accueillerons **Ismaël Margain et Guillaume Bellom** dans un programme de piano 4 mains qui de toute probabilité se concentrera sur Mozart et Schubert. Le CD Schubert que les artistes ont enregistré a été salué unanimement par la critique, avec entre autres **ffff**. La finesse et le phrasé sont vraiment leur spécialité.

Le 9 mars 2019 à 20h30 à la salle Doussineau/Chartres, place au jazz, avec un trio en acoustique (donc non sonorisé) avec **Lalo Zanelli au piano, Minino Garay aux percussions et Didier Ithursarry à l'accordéon**. Le programme sera spécialement composé pour l'occasion, pour la plus grande partie par Lalo Zanelli et donc avec une forte fibre argentine, puis Didier Ithursarry qui plante ses racines au pays basque y rajoutera également des œuvres de sa composition. Mais si les origines argentines de Lalo et de Minino ainsi que le côté basque de Didier jouent un rôle certain, le lien entre les trois complices sera l'ouverture basée sur l'improvisation et la liberté d'interprétation. Chacun, y compris les nombreuses percussions jouées par Minino, pourra s'exprimer en solo. De belles surprises nous attendent dans ce programme présenté par les Samedis Musicaux en dehors du festival Jazz de Mars dont nous sommes sortis.

Le samedi 25 mai 2019 à la Cathédrale de Chartres et le dimanche 26 mai à l'église St Pierre de Dreux : orgue + trompette + violon par Ghislain Leroy, Romain Leleu et Cécile Peyrol

A Dreux nous avons un accord avec l'association locale, mais à Chartres tout reste au conditionnel, car l'association des Grandes Orgues doit d'abord en délibérer en CA ce qui se fera le 11 juin. Nous espérons donc rapidement avoir de bonnes nouvelles à annoncer. Dans tous les cas, pour une co-production avec les associations locales, nous ferons exceptionnellement des concerts gratuits avec une quête dans les rangs.

Les artistes ont donné leur accord et le programme de base est même déjà connu : des œuvres de JS Bach pour orgue seul, orgue avec trompette ou orgue avec violon, une transcription en trio de Erbarme Dich de la Passion selon St Mathieu, un magnifique concerto pour trio de Reinhold Glière, puis William Corbett, Charles Marie Widor et même la Cantique de Racine de Fauré.

Le dimanche 22 septembre 2019 à 17h30 à la Collégiale St André de Chartres : TRIO ZADIG

Ce trio, composé de deux amis d'enfance français (Boris Borgolotto- violon et Marc Girard Garcia - violoncelle) + un pianiste américain (Ian Barber), a déjà remporté 11 prix dans 6 concours internationaux, puis est nommé lauréat de la Fondation Banque Populaire. Ils nous proposent un programme magnifique :

« Night Wondering »: Rachmaninov: trio élégiaque n°1 ; Beethoven: trio les esprits ; Schönberg: Nuit Transfigurée (arr Steuermann). Encore plein de choses à découvrir !

Le samedi 19 octobre en fin d'après-midi soit dans la Chapelle du Musée soit dans celle des Sœurs de Saint-Paul : Pianoforte en 4 mains et en soliste avec un programme « Vienne au passé » interprété par **Bart van Oort et Petra Somlai**.

Bart van Oort est un concertiste très connu aux Pays Bas. Il enseigne au fameux conservatoire de La Haye. Petra Somlai est d'origine hongroise, s'est établie depuis aux Pays Bas. Il est étonnant d'entendre le même instrument joué par deux solistes avec un caractère et des techniques très différents. La sonorité n'est pas du tout le même. En revanche ils se retrouvent et se complètent à merveille quand ils jouent en 4 mains.

Et pour finir l'année il y aura en novembre le festival Carré d'As Jeunes Talents, mais il est encore trop tôt pour vous dire ce qu'il se passera en 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

- Est-il possible d'interroger les adhérents pour savoir qui se satisfait d'un envoi mail et non par courrier, pour économiser du travail et du papier ? Ce serait une bonne chose, la question sera posée.

Un grand merci à Jean-Marie Deléchapt pour nous avoir concocté cette illustration filmée et au Cinéma Les Enfants du Paradis pour nous avoir permis de la projeter dans de si bonnes conditions

Nous concluons par le verre de l'amitié où les participants se sont déclarés très heureux de la présentation cinématographique. Ils avaient l'impression d'avoir assisté à une véritable matinée de concert !

Le 9 juin 2018

Yvonne Naïdja-Wiegman

Présidente

Isabelle Peigné

Trésorière